

# Le Phare

Septembre 2021

## Municipalité de Pointe-des-Cascades

105, chemin du Fleuve  
Pointe-des-Cascades, J0P 1M0  
450 455-3414  
info@pointe-des-cascades.com



**Municipalité de Pointe-des-Cascades**  
105, chemin du Fleuve

## Taxes municipales

À noter à l'agenda, le prochain versement de taxes municipales est prévu pour:

le 11 novembre 2021 (quatrième versement)

Vous pouvez payer à l'hôtel de ville au 105, chemin du Fleuve ou par virement bancaire.



# Calendrier des collectes

## Septembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

## Octobre

Lu	Ma	Me	Je	Ve
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

## Novembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

## Décembre

Lu	Ma	Me	Je	Je
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

 Collecte des matières organiques (compost)

 Collecte des ordures ménagères

 Collecte sélective (recyclage)

 Collecte des résidus verts

 Collecte des encombrants

 Collecte des feuilles

 Collecte des branches

## Mot du Maire



Chères Pointecascadiennes et chers Pointecascadiens,

La saison estivale 2021 nous a réservé plein de beaux moments. Teinté de notre 60e anniversaire, nous avons connu un été des plus festifs que ce soit dans les activités hebdomadaires ou dans les événements ponctuels.

Nous avons eu l'opportunité de rencontrer des fantômes du passé qui nous ont relaté notre histoire. Nous avons fait un saut dans le temps avec la projection de la vidéo du 60e anniversaire. Nous avons amené la culture dans les parcs avec la tente à lire, les contes extérieurs, l'activité graffiti et notre piano public.

Que dire de la traditionnelle fête au Village qui a connu un élan de nouveauté! Petits et grands ont pu s'élancer des aires pour tester la Tyrolienne en profitant ainsi de la vue exceptionnelle qu'offre le parc Saint-Pierre. En passant par la rencontre de Rufus le Dinosaur, par un spectacle de lutte hors de l'ordinaire, agrémentée de l'excellente prestation musicale, les citoyens ont pu découvrir une panoplie d'activité et vivre une journée forte en émotions. Sans oublier le feu d'artifice magique qui est venu clore la fête en toute beauté.

Finalement, plusieurs dossiers ont avancé pendant l'été 2021. Nous travaillons présentement avec une firme pour moderniser notre site internet et favoriser une communication facile et transparente avec les citoyens. Nous attendons avec impatience la livraison d'un module de jeu 18 mois -12 ans qui sera installé dans l'espace vert du quartier Chéribourg afin de permettre aux familles de profiter d'un espace sécuritaire pour jouer et bouger. Finalement, nous avons opéré le camping de Pointe-des-Cascades pour une seconde saison, ce qui nous a permis, en outre, d'assurer la pérennité des lieux pour trouver des promoteurs pour reprendre la gestion de celui-ci. C'est avec plaisir que nous découvrirons au cours des prochains mois le fruit de tout ce travail qui sera certainement bénéfique pour les citoyens.

Finalement, nous voilà déjà à la fin de notre mandat de notre conseil municipal. Je suis fier de constater toutes les réalisations qui ont été faites au cours de ces quatre années et c'est en espérant pouvoir en faire autant dans les années futures que je propose à nouveau ma candidature comme maire de notre municipalité.

En espérant vous représenter pour un deuxième mandat,

Votre maire,

Pierre Lalonde

## Votre conseil municipal



Olivier Doyle



Martin Juneau



Benoît Durand



Girard Rodney



Peter Michael  
Zytynsky



Mario Vallée

## Séance du conseil

**Zone rouge** : Conformément à l'arrêté ministériel, les séances du conseil municipal doivent se tenir sans la présence des citoyens tant et aussi longtemps que la Municipalité se situera dans le niveau d'alerte maximale (rouge). Les séances seront donc enregistrées et diffusées sur le site internet le lendemain de la séance du conseil.

**Zone orange et jaune** : Lorsque la Municipalité passera au niveau de pré-alerte et alerte (jaune et orange) les séances du conseil municipal seront de nouveau accessibles au public. Les citoyens qui assisteront aux séances du conseil municipal devront respecter les mesures d'hygiène et de distanciation sociale suivantes :

- Porter un couvre-visage;
- Lavage des mains obligatoire dès l'entrée dans le bâtiment;
- Conserver une distance de deux mètres entre les citoyens qui ne sont pas de la même adresse;
- Éviter de circuler dans la salle.

Les dates des séances du conseil à venir :

7 septembre

4 octobre

22 novembre

6 décembre

## Rappel

Avec l'arrivée de la période hivernale, la Municipalité désire vous rappeler qu'il y a plusieurs règlements qui demeurent en vigueur concernant **les abris d'auto temporaires, le stationnement sur les voies publiques, la gestion de la neige/glace, etc.**

Pour davantage d'information sur la réglementation, vous pouvez consulter le site internet de la Municipalité.

## Service de la voirie Réseau d'aqueduc

### Avis de rinçage du réseau d'aqueduc municipal du 25 au 29 octobre 2021

Les employés du service des travaux publics procéderont au rinçage du réseau d'aqueduc.



Durant cette période, vous pourriez constater:

- Une diminution de la pression d'eau
- Une coloration brunâtre de l'eau. Dans ce cas, il suffit de laisser couler l'eau pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce qu'elle redevienne incolore.

Par ailleurs, l'eau demeure potable en tout temps. Vérifiez toujours la transparence de l'eau avant de l'utiliser et évitez d'utiliser vos électroménagers qui consomment de l'eau durant la journée, tels que laveuse, lave-vaisselle, bain, etc. et reportez leur utilisation en soirée.



### Positionnement des bacs

En cette période hivernale, la municipalité de Pointe-des-Cascades aimerait rappeler aux citoyens l'importance de bien positionner leurs bacs lors des jours de collecte.

Afin de permettre le bon déroulement des opérations de déneigement, le bac doit être placé dans l'entrée ou sur le terrain et non dans la rue. De plus, les roues et les poignées doivent être orientées vers le domicile, tandis que le logo de recyclage placé sur le devant du bac doit faire face à la rue. Un dégagement d'environ 60 cm (2 pieds) doit être prévu autour des bacs afin de faciliter la collecte mécanisée. Enfin, il est important de s'assurer que le couvercle du bac soit bien fermé et que rien n'est déposé sur le dessus.

## Service de l'urbanisme



### Le Comité consultatif en Urbanisme (CCU)

Connaissez-vous le rôle du comité consultatif en urbanisme dans votre municipalité? Saviez-vous que les citoyens jouent un rôle important dans le processus décisionnel? En effet, le CCU est composé de deux membres du conseil municipal et de cinq membres résidents.

Ayant tout d'abord un rôle consultatif, ce comité possède un rôle de planification et d'administration du territoire municipal. Il peut fournir des recommandations ou des suggestions dans les dossiers suivants:

- Les dérogations mineures;
- Les plans d'aménagement d'ensemble;
- Les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
- Les demandes d'autorisations d'un usage conditionnel ou un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;

L'inspecteur municipal assure le soutien technique et agit à titre de secrétaire du CCU.

«Afin de dépolitiser le traitement des dossiers, un requérant peut présenter sa demande aux membres du comité, mais les décisions et l'analyse se font à huis clos, en s'appuyant sur des recommandations anonymes. Le CCU fait des recommandations dans différents dossiers, mais c'est le conseil municipal qui tranche en faveur ou défaveur d'un projet ».

**Source:** <https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/acteurs-et-processus/comite-consultatif-urbanisme/>

### Devenez membre du CCU

Vous êtes intéressé par l'architecture et par l'aménagement urbain? Vous êtes prêt à jouer un rôle actif dans la planification du territoire?

C'est votre chance, la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades vous invite à poser votre candidature au comité consultatif d'urbanisme (CCU) en voyant un courriel au [urbanisme@pointe-des-cascades.com](mailto:urbanisme@pointe-des-cascades.com)



## Vote par correspondance



À la séance ordinaire du 7 juin dernier, le conseil municipal Municipalité de Pointe-des-Cascades a adopté une résolution autorisant aux électeurs de 70 ans ou plus et aux électeurs non domiciliés de voter par correspondance lors de l'élection générale du 7 novembre prochain.

Tout électeur qui remplit l'une des conditions suivantes pourra donc voter par correspondance en faisant au préalable une demande à cet effet auprès de la présidente d'élection :

Ces électeurs pourront donc se prévaloir du droit de voter par correspondance, en plus des électeurs qui étaient déjà admissibles à ce mode de votation en vertu des nouvelles dispositions de la loi qui ont été introduites en contexte de la pandémie.

- Être un électeur domicilié âgé de 70 ans ou plus le jour fixé pour le scrutin;
- Être un électeur domicilié dans une résidence privée pour aînés prévus par la loi ou dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre hospitalier, un centre d'hébergement et de soins de longue durée ou un centre de réadaptation;
- Être un électeur domicilié et qui est incapable de se déplacer pour des raisons de santé et son proche aidant domicilié au même endroit;
- Être un électeur domicilié et dont l'isolement est recommandé ou ordonné par les autorités de la Santé publique en raison de la pandémie de la COVID-19;
- Être un électeur non domicilié sur le territoire de la Municipalité de Pointe-des-Cascades, soit ceux qui ont une adresse à Pointe-des-Cascades, sans qu'elle soit leur adresse principale.

De plus amples informations concernant la procédure du vote par correspondance seront diffusées prochainement sur les différents réseaux de communication de la Municipalité.

Le vote par correspondance est un mode de votation autorisé par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et encadré par le Règlement sur le vote par correspondance.

Si vous êtes un électeur admissible et que vous en faites la demande, vous pourrez recevoir vos bulletins de vote par courrier et exercer votre droit de vote de chez vous.

Une fois les bulletins retournés au Bureau du président d'élection, le personnel électoral les conservera dans une urne jusqu'au jour du scrutin où un scrutateur et un secrétaire procéderont au dépouillement.

<http://www.pointe-des-cascades.com/elections-2021>



## Bibliothèque Adrienne Demontigny-Clément

52, chemin du Fleuve  
Pointe-des-Cascades  
450 455-3414, poste 301  
biblio@pointe-des-cascades.com

### Horaire

Mardi  
18 h 30 à 20 h 30

Jeudi  
15 h 30 à 17 h 30

Samedi  
9 h 30 à 11 h 30

### Bénévoles recherchés

Tu es intéressé(e) par le bénévolat. Tu veux participer à la vie culturelle de ta communauté.

Inscrivez-vous en contactant les loisirs au 450 455-3414, poste 226 ou par courriel à [loisirs@pointe-des-cascades.com](mailto:loisirs@pointe-des-cascades.com)

### Services offerts:

- Chute à livres (située à l'extérieur près de l'entrée de la bibliothèque)
  - Prêt entre bibliothèque (PEB)
  - Divers concours pour jeunes et adultes
  - Ressources numériques tel que genealogie, jeux éducatifs pour jeunes et adolescent(e)s
  - Consultation du dossier de l'utilisateur à distance
  - Livres audio et électroniques
  - Abonnement à distance
  - Renouvellement à distance
  - Facebook
  - Conférences et animations à venir
- Venez consulter nos nouveaux achats et vous inscrire gratuitement à notre bibliothèque, joyau de culture et d'informations !

### Un brin d'histoire

Saviez-vous que la Bibliothèque Adrienne-Demontigny-Clément porte le nom de sa fondatrice?

Institutrice de profession, madame Demontigny-Clément vit l'importance que Pointe-des-Cascades soit muni d'une Bibliothèque. C'est en 1972 qu'elle a entrepris les démarches afin d'offrir ce service à la communauté Pointecascadienne.

Avec les années, la bibliothèque s'est agrandie, elle s'est affilié à des services tel le Réseau biblio dans le but d'offrir plus de variété à ses usagers. finalement , elle est devenu la bibliothèque que nous connaissons aujourd'hui!

## Des nouvelles de votre service incendie

### PRÉVENTION INCENDIE - LE MONOXYDE DE CARBONE

#### Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui est invisible, inodore et incolore. Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut détecter la présence de ce gaz et vous alerter à l'aide d'un signal sonore.

#### D'où vient le monoxyde de carbone ?

- L'essence
- Le bois
- Le gaz naturel
- Le diesel
- Le propane
- Le mazout (huile à chauffage)

#### Quels sont les signes et symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone ?

Lorsque le monoxyde de carbone est respiré en grande quantité, il remplace l'oxygène dans le sang. Voici quelques signes et symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone :

- Nausées
- Étourdissements
- Évanouissement
- Mal de tête
- Faiblesse ou chute inattendue
- Etc.

#### L'installation de l'avertisseur de monoxyde de carbone

Si vous avez un appareil brûlant un combustible dans votre maison ou si vous avez un garage attaché à votre maison, il est important de faire l'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone. Installez votre avertisseur de monoxyde de carbone près des chambres à coucher afin d'entendre l'alarme pendant votre sommeil. Il est préférable d'installer un avertisseur à chaque étage de la maison.

Il faut éviter d'installer un avertisseur de carbone à l'intérieur du garage et dans une pièce non aérée où sont entreposés des produits chimiques pouvant endommager l'avertisseur.

Les avertisseurs de monoxyde de carbone ont une durée de vie. Référez-vous à la date de remplacement conseillée par le fabricant. Cette date est habituellement inscrite dans le manuel du manufacturier.

Saviez-vous qu'il est possible de se procurer un avertisseur de monoxyde de carbone qui est combiné avec un avertisseur de fumée ?

#### Il s'agit d'une URGENCE lorsque : **Composez le 9-1-1 !**

- L'avertisseur de monoxyde de carbone sonne, même par intermittence
- Des personnes présentent des signes et symptômes d'intoxication

**ATTENTION ! Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut tuer.**





### Circuit d'horreur

Vous avez envie de vivre le grand frisson? Inscrivez-vous à l'un de nos départs hantés!

Quand: 29 octobre 2021

Combien: gratuit

Places limitées! Inscription obligatoire



### livre du 60e anniversaire

Vous aimeriez vous procurer un livre du 60e anniversaire de Pointe-des-Cascades?

Jusqu'au 31 octobre, vous pouvez réserver votre exemplaire au coût de 20 \$ sur le site d'inscription, à l'hôtel de Ville ou au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges.

Lancement prévu le 4 décembre, les détails suivront sur la page Facebook de la Municipalité.



### Noel des enfants

Le 5 décembre, l'équipe de lutins du Père Noël fera la tournée de la Municipalité pour livrer des cadeaux aux enfants inscrits (12 ans et moins).

Inscription obligatoire avant le 30 septembre 2021.

Notez que nous appliquerons les mesures sanitaires en vigueur durant les activités. Ainsi, la programmation peut être amenée à changer selon les annonces gouvernementales.

De plus, tel qu'exiger par le gouvernement, vous devez prévoir votre passeport vaccinal lors de la tenue des événements qui le nécessitent.

## COMALERTE

Nous vous invitons à rester informé lorsqu'une situation d'urgence tel que: avis d'ébullition, bris d'aqueduc, fermeture de rues, situations d'urgence (mise à l'abri, évacuation), etc. survient!

Pour ce faire, inscrivez-vous à la plateforme Com'alerte en consultant notre page internet au [www.pointe-des-cascades.com/programme-comalerte](http://www.pointe-des-cascades.com/programme-comalerte)

## Service des loisirs

### Inscription aux activités

Il est maintenant temps de vous inscrire aux activités de la saison automnale.



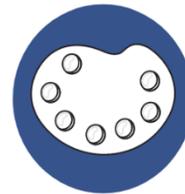
### Cours de Zumba

Vous voulez bouger de façon rythmée, saisissez l'occasion de vous dégourdir.

Quand: Mardi 18 h 45 ou dimanche 9 h 30

Combien: 65 \$ par résident/ 85 \$ non-résident

Places limitées!



### Journée de la Culture

Venez faire une incursion au cœur des pratiques culturelles et artistiques. Rencontrez des artistes, assistez à des prestations et expérimentez des techniques artistiques. De plus, procurez-vous des livres usagés au coût de 0.50\$ le livre.

Quand : 25 septembre 2021

Combien : Gratuit



### Vide- Jardin

L'automne est la période où nous préparons nos plates-bandes et de notre jardin pour l'hiver. Assistez à une conférence de Marthe Laverdière à ce sujet!

Vous avez des vivaces qui ont gagné en espace dont vous voulez vous départir? Le 2 octobre 2021, nous vous invitons à venir déposer vos surplus de vivaces sous la pergola du parc Saint-Pierre.

Inscription obligatoire!



### Activité

La bibliothèque Adrienne-DeMontigny-Clément vous prépare à l'Halloween et reçoit des experts du Zoo de Gramby pour vous parler des chauves-Souris et vous présenter cet animal.

Quand: 23 octobre 2021

Combien: Gratuit

Places limitées! Inscription obligatoire.